

En savoir plus

EN DÉTENTION

- Il existe 4 à 10 fois plus de troubles psychiatriques qu'en population générale ;
- 1 détenu sur 7 présenterait un trouble sévère :
 - trouble psychotique (4%-7%) ;
 - trouble dépressif caractérisé (10-20%).
- 22 à 25% des détenus sont concernés par une dépendance à l'alcool ou à d'autres substances ;
- Le suicide est 7 fois plus fréquent qu'en population générale ;
- Risque de ruptures multiples : sociale (perte du réseau familial/amical), professionnelle (perte d'emploi), résidentielle (perte du logement) et économique (absence de ressources, dettes).

À LA LIBÉRATION

- Mortalité multipliée par 15 dans les deux premières semaines (suicide, overdose, ...) ;
- Sollicitation importante des services d'urgence ;
- Persistance de difficultés multiples : juridico-administratives, psycho-sociales, matérielles.

L'équipe pluridisciplinaire

- psychiatres ;
- infirmiers ;
- éducateur spécialisé ;
- assistante de service social ;
- secrétaire médicale.



Coordonnées

Équipe mobile transitionnelle (EMOT)
134 route d'Espagne
BP65714 | 31057 Toulouse Cedex 1

Horaires du secrétariat :
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour contacter l'EMOT
05 61 43 40 66

©CHGM-Service communication-Juillet 2024

ÉQUIPE MOBILE TRANSITIONNELLE

EMOT

Dispositif intersectoriel
Pôle de Psychiatrie Légale et Conduites
Addictives en Milieu Pénitentiaire

L'Équipe Mobile Transitionnelle

L'Équipe mobile transitionnelle (EMOT) est une équipe mobile pluridisciplinaire du Centre hospitalier Gérard Marchant qui facilite la continuité des prises en soins dans la période de transition du milieu carcéral vers le milieu ouvert.

L'Équipe Mobile Transitionnelle s'adresse aux personnes bénéficiant d'un suivi psychiatrique en détention, dont la libération approche et qui nécessitent la poursuite de soins ambulatoires en milieu ouvert. Cette période de la libération s'avérant particulièrement à risques.

Missions

- prévenir les rechutes psychiatriques au moment de la libération en optimisant les parcours de soins et en facilitant le relais de prise en soins ;
- sensibiliser et informer les professionnels du soin en milieu ouvert sur les articulations santé-justice ;
- lutter contre la précarisation, la stigmatisation et la discrimination de la personne souffrant de troubles psychiatriques sévères et sortant de prison ;
- contribuer à la limitation de la récidive judiciaire précoce.

Accompagnement

AVANT LA LIBÉRATION

Vous travaillez en SMPR/UHSA et suivez un patient souffrant de troubles psychiatriques, la libération approche et vous souhaitez étayer la continuité des soins (pathologie mal stabilisée, comorbidités, difficultés d'observance, précarité sociale, isolement...).

Contactez-nous !

Nous venons à la rencontre du patient et des équipes pour soutenir le projet de soins.

APRÈS LA LIBÉRATION

Vous allez recevoir un patient sortant de prison, adressé par les équipes de soins du milieu carcéral et accompagné par l'EMOT.

Nous pouvons à tout moment sur votre demande intervenir plus activement dans l'accompagnement des soins (suivi et conduite aux rdv, visites à domicile, aide aux démarches, rencontres partenariales, temps d'échange...).

PRÉ-LIBÉRATION

Orientation par les SMPR et l'UHSA
(- 3 mois avant la libération)

POST-LIBÉRATION

2 mois renouvelables x2

